

Charte

interprofessionnelle

de la filière du livre
en Auvergne-Rhône-Alpes

Proclamée jeudi 4 juillet 2019

Une charte interprofessionnelle pour la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes

Proclamée à l'occasion des Rencontres Interprofessionnelles du Livre, jeudi 4 juillet 2019, cette Charte interprofessionnelle de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes, rédigée collectivement, se veut un texte fédérateur qui souhaite rappeler les valeurs portées par celles et ceux qui œuvrent pour le livre et la lecture dans tous les territoires et auprès de tous les publics.

À travers cette Charte, la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes souhaite rappeler la réalité des métiers qui la composent, mettre en avant ses acteurs, la plus-value que chacun apporte à l'objet livre, leur pluralisme et la richesse de cette diversité. Elle entend aussi donner des repères sur les engagements et les responsabilités des uns et des autres, et contribuer ainsi à renforcer les liens entre créateurs, producteurs, diffuseurs et médiateurs, d'une part, et l'ensemble des lecteurs, d'autre part.

Ouverte aux contributions durant sa rédaction, elle peut être signée par l'ensemble des professionnels de la région.

"Pour que ceux qui nous lisent puissent découvrir l'importance de ce qui nous lie".

Lire, signer le texte et retrouver la liste des signataires :

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/annexes/ressources/charte-interprofessionnelle-de-la-filiere-du-livre-en-auvergne-rhone-alpes>

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/une-chartre-interprofessionnelle-pour-la-filiere-du-livre-en-auvergne-rhone-alpes>